



Une année se termine, une nouvelle commence. La ronde des saisons tourne et ce début d'hiver, avec ses longues veillées, est la période pour procéder à des traditions auxquelles je suis particulièrement attaché : celle de Noël, et celle des vœux de nouvel an.

C'est l'occasion d'avoir une pensée pour tous ceux que l'année écoulée a malmenés, qui sont dans la peine ou le besoin, l'occasion de leur dire que notre communauté villageoise est solidaire et à leurs côtés.

C'est l'occasion aussi de souhaiter à tous une heureuse année 2018, pleine de petites et de grandes joies, de satisfactions et de réussites, de fêtes et de moments partagés. Et pour cela, nous pourrions toujours compter sur les associations du village, qui tissent les liens de solidarité et de convivialité auxquels nous tenons tant.

En ce qui concerne la vie municipale, cette année a marqué le milieu du mandat que vous nous avez confié en 2014, et pour lequel tous les élus travaillent d'arrache-pied pour être à la hauteur de votre confiance. La mi-mandat est généralement la période où les principaux projets se concrétisent et où se précisent les nouvelles trajectoires d'avenir. Avec l'approbation de notre nouveau PLU en mars dernier par exemple, les grandes lignes de l'Urbanisme de la commune ont été tracées pour les années prochaines. Et nous en voyons déjà les conséquences avec plusieurs projets immobiliers divers, en cours ou à venir.

Parmi eux, deux projets largement initiés par la commune et aux enjeux majeurs, ont été présentés en réunions publiques et sont dans une phase avancée : le permis de construire du projet de la place de la Poste est en cours d'instruction ; le permis d'aménagement de l'ensemble le Nouveau Chai sur les terrains de la cour de marchandises et de la cave coopérative, a été déposé. 2018 verra ces deux projets entrer dans leur phase opérationnelle, avec l'objectif de finaliser les principales constructions avant la fin du mandat.

C'est un objectif essentiel pour notre équipe de diversifier l'offre de logements sur la commune, dans le but de satisfaire les besoins de tous. Les 18 appartements sur la place de la Poste, avec parkings souterrains et ascenseurs, répondront aux attentes de nos retraités souhaitant s'installer en cœur de village et près des commerces. De jeunes couples pourront également y trouver un premier logement adapté à leurs besoins.

Quant au Nouveau Chai, il permettra, avec des typologies de logements variées, mixant logement social, accession à la propriété et locatif privé (appartements ou petites villas), d'offrir des conditions financières raisonnables aux personnes intéressées. Mais il permettra aussi de satisfaire les primo-accédants qui souhaitent acquérir un terrain à bâtir à un prix abordable.

Ce nouveau quartier bénéficiera de la proximité de la gare et de cheminements aménagés qui le relieront au centre du village. Avec une forte attention portée à la gestion de l'eau, et au souci de préserver les trames végétales existantes sur le site, c'est un projet très respectueux de son environnement, et qui sera garant de mixité sociale.

Mais aujourd'hui, l'heure est aux fêtes de fin d'année : je souhaite qu'elles vous offrent des moments de quiétude et de paix, des heures partagées en famille à célébrer Noël. Et qu'elles annoncent une nouvelle année épanouissante pour tous.

En mon nom et en celui des élus du Conseil Municipal, je vous souhaite une très bonne nouvelle année!

Pierre MOLLAND
Maire



AGENDA DU MOIS

7	COMITE DES FETES Pastorale Riboun
9	MAIRIE Réception enquête publique
10	LA STRADA Film "la villa"
12	FOYER RURAL Danse traditionnelle
	LES MUSICALES DE L'ORANGERIE Duo violoncelle/piano
14	ASSOCIATION PAROISSIALE Loto
	FOYER RURAL Randonnée pédestre
16	LI BON VIVENT Gâteau des Rois
18	MAIRIE Réunion publique Pédibus
	ESCOLO DE FONT-SEGUGNO Assemblée Générale
19	ASSOCIATION AVEC Loto
20	MEDIATHEQUE 2e Nuit de la Lecture
23	MAIRIE Réception enquête publique
24	MEDIATHEQUE "Je Sais, tu Fais"
26	LA STRADA Film "la promesse de l'aube"
27	LI BON VIVENT Assemblée Générale

CALENDRIER DES LOTOS

Lundi 1er janvier
17 h à la salle des fêtes du Thor
Vélo Club Le Thor/Gadagne

Dimanche 14 janvier
14h à l'Arbousière
Association Paroissiale

Vendredi 19 janvier
20h30 à l'Arbousière
Association AVEC

Samedi 3 février
20h30 à l'Arbousière
OGEC - Saint-Charles

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DECEMBRE 2017

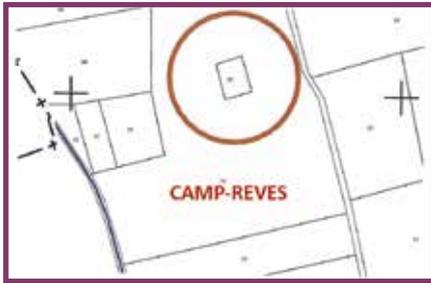
Evaluation du transfert des charges (CLETC)

La CLETC a procédé à la détermination des modifications définitives des attributions de compensation suite au transfert de compétence de la petite enfance au 1er janvier 2018 : l'attribution de la commune est réduite de 151 999 €/an, somme qui correspond au coût net moyen de la compétence sur les trois dernières années.

Transfert de la petite enfance à la CCPSMV

Suite au transfert de la compétence petite enfance, le personnel affecté au jardin d'enfants et à la crèche sera transféré à la communauté de communes. Ainsi, 13 emplois (8 à la crèche et 5 au jardin d'enfants) seront supprimés.

Vente d'une parcelle



La parcelle cadastrée section BB n° 25 a été incorporée dans le domaine communal dans le cadre de la procédure des biens vacants et sans maître. M. et Mme Faure souhaitent l'acquérir. En effet, ils sont propriétaires de la parcelle BB 24 dans laquelle

est enclavée la BB25. Suivant l'estimation des Domaines, il est proposée de la vendre à M. et Mme Faure au prix de 750 €. Les frais de notaire seront à leur charge.

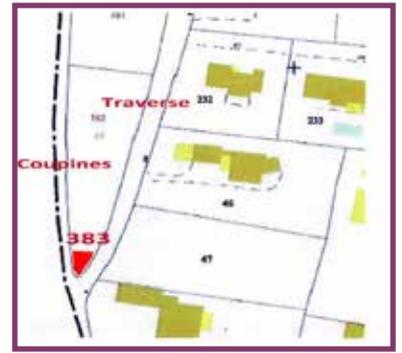
Subvention e-cg

La Médiathèque propose des ateliers d'initiation à l'informatique et d'accompagnement individuel pour la prise en main d'un ordinateur ou d'un logiciel.

Ces prestations s'inscrivent dans le cadre du dispositif espace E-CG Vaucluse du Conseil Départemental. La Commune a demandé à bénéficier d'une subvention de 2 400 euros.

Acquisition de la parcelle cadastrée section AI n° 383

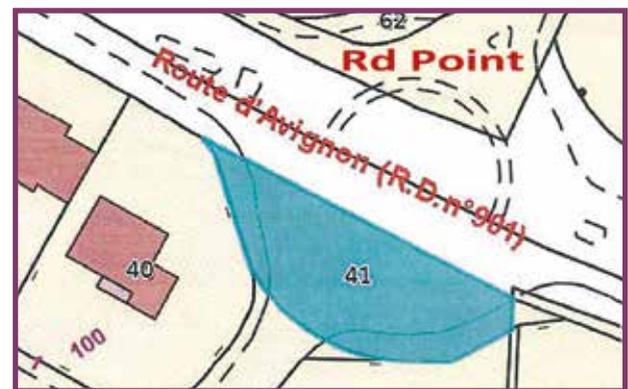
Sur cette parcelle d'une superficie de 5 m² située chemin de Coupines, est implanté un poteau incendie. Les propriétaires de ladite parcelle ont proposé de la céder à la commune à l'euro symbolique, afin de régulariser la situation de ce poteau incendie qui appartient à la commune bien que situé sur un terrain privé.



Acquisition de la parcelle cadastrée section AN n° 41

Lors de la création du lotissement « les Hauts de Fontisson » cette parcelle devait être cédée à la commune puisqu'elle constitue une partie de l'emprise du rond-point de l'entrée ouest.

Mais cette parcelle n'avait jamais été cédée à la commune. L'association des copropriétaires des Hauts de Fontisson a donné son accord pour la cession à l'euro symbolique à la commune. Cette parcelle sera classée dans le domaine public.



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Il sera procédé à une enquête publique portant sur le transfert d'office de la voirie du lotissement « *Le Clos Vatton* » dans le domaine public routier communal de Châteauneuf-de-Gadagne.

L'enquête se déroulera à la Mairie pendant une durée de 15 jours du **mardi 9 au mardi 23 Janvier** inclus aux jours et heures habituels d'ouverture : 8h-12h / 13h-16h30 du lundi au jeudi et 8h-12h / 13h-16h le vendredi.

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront tenues à la disposition du public ainsi qu'un registre d'enquête, coté et paraphé par le Commissaire-Enquêteur désigné pour cette affaire. Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la commune www.chateauneufdegadagne.fr. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet, ou par courrier à M. le Commissaire-Enquêteur, 1 Place de la Pastière, 84470 Châteauneuf-de-Gadagne, ou par voie électronique à son attention avec la messagerie contact@chateauneufdegadagne.com

M. Michel CARLIN, géomètre expert foncier, a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur pour conduire la présente enquête publique. Il recevra le public à la Mairie les : **mardi 9 Janvier de 10h à 12h et mardi 23 Janvier de 14h à 16h.**

Un mois après la clôture de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées de Monsieur le Commissaire-Enquêteur sera tenue à la disposition du public à la Mairie de Châteauneuf-de-Gadagne, et ce pendant un an.

REPAS DE L'AGE D'OR

La Municipalité a fêté nos Aînés au cours du repas de l'Age d'Or. Ils étaient nombreux à participer avec un plaisir non dissimulé à ces retrouvailles, pour « *grappiller quelques heures à leur quotidien et oublier quelques instants leurs soucis. Ce moment privilégié est un lien entre générations qui n'a pas de prix et qui est le socle même et le serment de base, sans cesse renouvelé, de toute société* », comme l'a souligné notre Maire.

Pierre Molland a ensuite fêté les doyennes et doyens de la commune : **Mmes Yvonne Roure, Emilienne Grain-Six, et MM. Jules Buchaillet et Raymond Fleury.**

Vivre un grand moment d'amitié, de convivialité et d'échange de souvenirs, danser, partager un bon repas : voilà le menu de cette belle journée qui laisse la place à un espoir pour nos anciens : celui de se retrouver à la fin de l'année prochaine, et participer à nouveau à ce moment qu'ils apprécient particulièrement.



VIDEO-PROTECTION

Depuis bientôt 3 ans, des caméras de vidéo-protection ont été implantées à des emplacements définis, afin de protéger des bâtiments et installations publics et leurs abords, de surveiller le trafic routier et les atteintes à la sécurité des personnes et des biens, dans les lieux particulièrement exposés à des risques d'agression et de vol. Ce système s'est avéré efficace et a permis, à différentes reprises et encore tout récemment voir plus bas), d'appréhender des cambrioleurs.

Une deuxième phase a été mise en oeuvre pour compléter le dispositif existant, et des caméras viennent d'être installées aux emplacements suivants : Rond-point de Fontisson (2 caméras), Rond-point des Adrets, Route du Thor à hauteur du chemin de Cavaillon, Plateau de Campbeau, Stade Paul Mille, Parking du Portail Neuf, et montée du Portail du Thor.

Dernière minute

Deux tentatives de cambriolage ont eu lieu Grand-Rue et rue du Paty, dans la nuit du 26 au 27 novembre dernier. Grâce aux caméras de surveillance de la commune et à l'utilisation des vidéos par la Gendarmerie, les auteurs qui étaient à bord d'un véhicule volé, ont pu être identifiés et appréhendés par la Police Nationale d'Avignon.

CHANCRE COLORE

Le **chancre coloré** est une maladie spécifique du platane, virulente et contagieuse, qui provoque chaque année, la mort de centaine de platanes dans notre région.

C'est le cas malheureusement chez nous, du platane situé à l'extrême droite de la place du Marché, sur la route du Thor (à l'angle du chemin Pré-Long).



Afin d'éviter la propagation de la maladie, la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, s'appuyant sur l'arrêté de décembre 2015, a notifié à la commune **l'obligation d'abattre, de dévitaliser et d'éliminer, non seulement l'arbre atteint, mais également ceux situés dans un périmètre de 35 m** (c'est-à-dire 3 autres arbres actuellement sains).

C'est donc avec un véritable crève-coeur que la Municipalité devra se soumettre à cette injonction, en attendant de pouvoir replanter des platanes de nouvelle génération non sujette à ce fléau.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

SOLER Livia Frasier Juana	07-06
MAHON Seren	26-06
BOURDELIER Priya	17-08
ANDRÉ Mattew Martin Jean	17-08
CLAEYS Inès Laura Lydie	28-08
RINALDI Andréa Bruno Jean	01-09
TAUZIAC Charly Victor	06-09
CARCHANO Lola Lilou	23-09
BOUNOUS Asya	25-09
CORTADE Mathilde Brigitte Laurence	01-10
BOUZOL Tiago Marc Emmanuel Tyson	02-10
LOPS Matteo Ariel Nunzio	29-10
FOURC Alice Karine Julie	30-10
PASCAL Manuela	04-11
DUFOUR Jules Gil Jacques	11-11

MARIAGES

OLIVERO Nicolas/CORTIJO Mélanie	10-06
DUPOUY Cédric/MARTIN Anaïs	10-06
FAURE Laurent/FUCHS Mélanie	01-07
LE CLAIRE Rodolphe/LE GUENNEC Jessica	08-07
ORIANO Simon/BIBIANO Céline	22-07
DJEBLI Salim/LACROUX Charline	22-07
RABY Matthieu/KIFFER Julie	26-08
MURZILLI Philippe/PAPILLON Isabelle	14-10

DÉCÈS

BIANCO Jeanne Veuve FILLIERES	04-06
SABATON Marcel	05-06
VAUTIER Rolland	18-06
COUDRET Alain	12-06
CATALIN Albino	10-07
FORGET Henri	08-08
MUCKE Dieter	18-08
VALLETTE Marie-Thérèse ép. DUCROT	23-08
BALESTRI Corrado	16-09
BERTHÉAS Georges	20-10
PAILLARD-BOYER Claude	17-10
PRIOTTO Marie-Thérèse	21-10
BERTRAND Madeleine ép. CHAMIGNON	26-10
GEREN André	10-11
MASTORINO Yvonne épouse VIAUD	17-11
GONZALES Antonia Veuve ROGER	19-11

RESIDENCE BARON LE ROY

Dans l'ancienne *maison Boussier*, devenue aujourd'hui la Résidence Baron Le Roy, des logements sociaux ont été aménagés. Le BM s'en était fait l'écho en décembre 2016, se félicitant de cette réalisation qui s'intègre parfaitement dans notre village, Grand Delta Habitat, ayant su donner à ce bâtiment une autre vie tout en conservant l'existant.

Le mois dernier, la résidence a été inaugurée en présence de **Pierre Molland**, Maire de Châteauneuf-de-Gadagne, **Jean-Claude Bouchet**, Député de Vaucluse et **Michel Gontard**, Président de Grand Delta Habitat, ainsi que de l'architecte **Christian Ruynat**, et des entreprises partenaires. Plusieurs élus de la commune étaient également présents. La visite d'un logement - gentiment acceptée par les locataires - a permis de se rendre compte de la grande qualité des prestations offertes aux occupants.



Pierre Molland coupant le ruban, en présence de Jean-Claude Bouchet et de Michel Gontard, puis lors des discours.

A droite, une vue de la façade de la Résidence Baron Le Roy

REUNION PUBLIQUE

Projet de Pédibus

Ensemble, marchons vers l'école !

Nous avons tous (parents, grands-parents, enfants, enseignants, commune, associations) un rôle à jouer dans ce projet, pour proposer des solutions alternatives à la voiture, afin d'améliorer le cadre de vie aux abords de l'établissement.

Afin d'en débattre et d'entamer une phase de réflexion sur les motivations de chacun, nous vous invitons à nous rencontrer le **Jedi 18 Janvier** à 19 h, salle des Pénitents.





Un Conte de Noël *

Le petit fifre rouge

- « Hé ! petit fifre, que fais-tu là ? » cria le sergent La Ramée qui s'en allait à la ville voisine quérir la fricassée d'un porc, pour le réveillon du colonel.

- Voici ce que c'est, monsieur le sergent, répondit le petit fifre : Sa Majesté le Roi se trouvant dans un besoin pressant d'argent et désirant offrir un château tout neuf en étrennes à sa nouvelle reine, il a été décidé par la Cour des comptes que le régiment, musiciens et soldats, ne toucheraient pas encore de solde ce mois-ci. Alors, comme mère-grand est pauvre et que je n'avais pas un liard en poche pour lui acheter sa dinde à Noël, je suis venu jusqu'à la courtine casser la glace du fossé et voir s'il n'y aurait pas moyen de pêcher un plat de grenouilles.



- Compte là-dessus ! dit La Ramée. En hiver, les grenouilles dorment.

- Je le sais bien, répondit le petit fifre, mais le ciel est bleu, malgré la gelée ; peut-être que ce beau soleil les réveillera ! »

Et tandis que le sergent La Ramée reprenait sa route en grommelant, le petit fifre, avec courage, se remit à casser la glace. Ce petit fifre, qui aimait tant sa mère-grand, était bien le plus joli petit fifre que l'on pût rencontrer. Pas plus haut qu'une botte et vêtu de rouge, du tricorne aux guêtres, comme tout le monde au régiment, il avait si bonne grâce, avec ses yeux bleus et ses cadenettes, à siffler des airs, en marquant le pas, devant les hallebardiers barbus, que pour le voir passer, dans les entrées de ville, les dames aux fenêtres oubliaient de regarder le tambour-major.



Il allait partir, fort ennuyé, quand précisément, au-dessus de l'eau, une grenouille leva la tête. Paresseuse, comme endormie, elle posa ses pattes de devant sur les bords, ouvrit l'un après l'autre ses jolis yeux d'or au soleil, puis gonfla doucement sa gorge blanche, et poussa un léger coax auquel, par-dessous la glace, dans toute l'étendue des fossés gelés aussi vastes qu'un grand étang, d'autres coax lointains répondirent.

- Ce doit être la mère des grenouilles, se dit le petit fifre, qui n'avait jamais vu une grenouille si grosse ; quelle occasion et quel dommage de la laisser échapper ainsi ! » Tout à coup il eut une inspiration : « Si je prenais, en guise d'appât, la patte qui serre mon haut-de-chausses ? Elle est en beau drap rouge d'ordonnance, et certes ! les grenouilles y mordraient.



Aussitôt dit, aussitôt fait ; et la patte en drap rouge d'ordonnance se met à danser sur l'eau claire, qu'égayait un joyeux rayon, devant le nez de la grenouille. La grenouille mord, le pêcheur tire, le fil casse, et la grenouille plonge, emportant le drap. Par bonheur, la patte était double : on pouvait hasarder la seconde moitié. La grenouille reparait sur l'eau, mord encore, le fil casse encore, et la seconde moitié va rejoindre la première.

* Tiré des Contes de Provence de Paul Arène (1843-1896)

« Bah ! songea le pêcheur, quel mal y aurait-il à couper un tout petit morceau de ceinture ? Personne ne viendra regarder sous les basques de mon justaucorps. »

Et, tirant son couteau, il coupa un petit morceau de ceinture que la grenouille, hélas ! emporta comme les autres, et puis encore un, et puis un encore plus bas ; puis il entama le gras des chausses, tant qu'à la fin, la nuit arrivant, il s'aperçut que sa chemise flottait et que l'énorme échancrure petit à petit faite au drap laissait largement passer la bise.



Le sergent La Ramée, qui revenait par là avec une charge de victuailles, trouva le malheureux petit fifre assis sur son derrière et pleurant.

« Qui est-ce qui m'a fichu un soldat qui pleure ? »

Pour toute réponse, hélas ! le petit fifre se dressa et se retourna.

« Mauvaise affaire ! murmura le vieux La Ramée, après avoir longuement considéré le corps du délit : *détérioration d'effets d'équipement et d'habillement fournis par le gouvernement, c'est un cas de conseil de guerre !* »

Puis, ces mots prononcés, il s'en alla en reniflant les poils de sa moustache. Le petit fifre pleura plus fort. Il se voyait déjà arrêté quand il passerait le pont-levis, mis dans un cachot noir, amené, entre deux gendarmes, devant ses juges. Vainement il essayait de les attendrir, disant :

« Ce n'était pas pour moi, c'était pour apporter un plat de grenouilles à grand-mère, qui est vieille et pauvre et n'a pas de quoi faire son réveillon. »

Le Code militaire restait inflexible. On le dégradait, on lui brisait son fifre et sa petite épée, on le conduisait dans une prairie où, deux mois auparavant, il avait défilé avec la garnison, musique en tête, devant un conscrit fusillé...



Alors, songeant à sa grand-mère, transi par le froid, la tête perdue, il eut comme l'envie de mourir tout de suite et se laissa glisser sur le sol gelé vers le trou d'eau noire où déjà des étoiles luisaient...

Dans quel merveilleux paysage le petit fifre se trouva ! À perte de vue les voûtes de glace laissaient filtrer une lumière blanche et douce ; et de longues herbes vêtues de cristal, montant du fond en fines colonnettes, puis s'emmêlant aux mousses des bords toutes frangées de barbes d'argent, formaient mille promenoirs à jour et des architectures brodées les plus magnifiques du monde. À droite, à gauche, le long des berges, dans les petites grottes, - trous de rats aquatiques ou d'écrevisses, que font sous l'eau les racines et la terre éboulée - des grenouilles de toute espèce, en nombre innombrable, dormaient. Il en remplissait d'immenses paniers qu'il destinait à mère-grand...

Le conseil de guerre ne l'effrayait plus. Il ne se rappelait plus que vaguement le désastre de son haut-de-chausses. Une seule chose l'étonnait un peu : d'avoir si chaud sous la glace et dans l'eau... Puis il se sentit très heureux et comprit qu'il allait dormir comme les grenouilles. Le petit fifre dormit longtemps.

Tout à coup une voix connue l'éveilla : c'était la voix de mère-grand :

« Chut, disait-elle, il ouvre les yeux... Oh ! le méchant garçon qui vous fait des transes pareilles ! »

Le petit fifre fut repris de peur quand il aperçut au pied de son lit les yeux embroussaillés et les longues moustaches de La Ramée.

« Le haut-de-chausses ! le conseil de guerre !... Ne me laissez pas emmener !... »

Et il s'accrochait avec désespoir au casaquin de sa grand-mère. Mais sa grand-mère le rassura : ce bon La Ramée l'avait tiré de l'eau, à moitié gelé et tremblant la fièvre, puis il avait raconté l'aventure au colonel, et le colonel attendri venait précisément d'envoyer, par un homme à cheval, une aune de boudin, pour le réveillon, avec une paire de chaussures neuves. Le boudin chantait dans la poêle, des chausses intactes pendaient à un clou.



Et voilà, telle que ma nourrice me l'a apprise, l'histoire du petit fifre rouge qui, par amitié pour sa grand-mère, pêchait les grenouilles à Noël.

CRECHE DE NOEL

La crèche exposée à la **Maison de la Treille** (face à la Médiathèque), est encore ouverte au public **tous les jours de 16h30 à 19h**, et ce jusqu'au **dimanche 7 janvier**.

L'entrée est gratuite.

Renseignements auprès du secrétariat de la mairie (04 90 22 41 10).



Une vue partielle de la crèche

LA CASTELNOVENCO

Organisation de battues pour la chasse du sanglier

Le sanglier est une espèce en pleine expansion aujourd'hui sur notre commune, à l'échelle de notre département, mais cette tendance est mondiale. Très opportuniste et sociable, le sanglier peut vivre dans l'environnement immédiat de l'homme. Ceci n'est pas sans poser de très réels problèmes de sécurité routière dans les franchissements de routes, nombreuses dans nos secteurs de plaines urbanisées. Nous avons également des dégâts, de plus en plus abondants sur des productions agricoles que les chasseurs sont tenus d'indemniser aux agriculteurs. Enfin ces animaux causent des dégâts sur les pelouses, les systèmes d'arrosage, les jardins de particuliers que la loi sur l'indemnisation ne prend pas en compte.

Seule, la chasse peut aujourd'hui, assurer cette régulation des effectifs de sangliers. Les chasseurs s'y emploient : nous nous sommes engagés à réduire les populations pour diminuer leurs nuisances.

L'objet de cette communication est d'assurer la population que notre action est légitime et qu'elle respectera les règles de sécurité et les règlements qui régissent l'acte de chasse. Les battues sur Gadagne se déroulent sur des surfaces réduites et ne durent pas plus de deux heures. Les chasseurs reçoivent des consignes particulières en matière de sécurité.

Conscients des nuisances occasionnées, nous nous excusons et profitons de cette occasion, pour vous présenter nos meilleurs vœux.

COMITE DES FETES

Comme chaque année, le Comité des Fêtes vous convie à assister à la **Pastorale Riboun**, qui sera jouée par le Groupe Artistique d'Eyguières, le **dimanche 7 janvier à 14h30**, salle de l'Arbousière.



Ecrite par les Frères Perret d'Eyguières, sur une musique originale d'Alexandre Vérandy, cette pastorale a été jouée pour la première fois à Noël 1889 par le Groupe Artistique d'Eyguières. Différente de toutes les autres pastorales, elle s'en distingue par l'originalité de son livret et surtout par sa musique composée comme un véritable opéra-comique. Participation de plus de 40 acteurs et chanteurs accompagnés au piano. Séquence immersion dans la pure tradition provençale...

Entrée 5€ (galette, thé et café offerts).

FOYER RURAL

Toute l'équipe vous souhaite une Belle année 2018 !

Randonnée pédestre

Dimanche 14 janvier : Rochers de Baude
Rdv 9h place de la Poste en voitures particulières.

Contact Annie et Marianne 04 90 22 52 96 / 04 90 22 26 76

Danse traditionnelle

Prochain atelier :

vendredi 12 janvier, 19h-0h

Renseignements auprès de Mireille au 04.90.22.04.42.

ESCOLO DE FONT-SEGUGNO

Qu'auquesto annado vous adugue lou Bonur, la Pas, la Joio, l'Amour, la Santa e l'Amista.

Les 13 desserts

Bonne humeur et divertissements pour de nombreux convives, le 16 décembre, lors de l'après-midi des 13 desserts. Toujours dans l'esprit des traditions provençales.



Assemblée Générale

L'assemblée générale de l'escolo aura lieu le **19 janvier** à 18h salle A.Tavan.

Venez nombreux. Se tastara li Rèi.

Bono annado bèn granado e longo-mai.

Numéros Utiles

Mairie :	04 90 22 41 10
Pharmacie de garde :	Resogarde 3237
Médecins de garde :	04 90 23 16 16
Infirmières - Place de la Poste	
Demeure-Laurent	04 90 22 50 97
	04 90 83 97 14
Lanzalavi	06 12 13 62 36
Lautier	06 84 53 62 22
	06 87 55 80 14
Infirmières - 5, rue du Paty	
Putti	06 29 35 63 18
Gueit	06 68 72 36 70

Autres Numéros

Police / Gendarmerie	17
Pompiers	18
SAMU	15
SOS Amitié	05 63 54 20 20
Electricité	0 810 33 35 84
Gaz	0 810 89 39 00
Centre Antipoison	05 61 77 74 47

MEDIATHEQUE

2^e Nuit de la Lecture

Samedi 20 janvier de 13h30 à 19h30

La Médiathèque accueillera « *Les Machines de Sophie* », une installation étonnante à partir de machines à écrire bricolées, détournées... qui vous permettront de vous essayer à une écriture ludique et insolite.

Atelier en continu et sur inscription, apéritif/lecture en famille...

Détail de la programmation bientôt sur www.mediathèque-châteauneufdegadagne.fr

« *je Sais, tu Fais* » : **Atelier de partage de savoir-faire**

Mercredi 24 janvier de 14h à 16h

Sylvette vous invite à customiser boîtes, bouteilles et autres contenants de manière ludique et écologique.

A partir de 8 ans - Gratuit, sur réservation.

En partenariat avec le **SEL RIT** de Châteauneuf de Gadagne

ASSOCIATION PAROISSIALE

Propriétaire des locaux de l'Ecole Saint - Charles, ainsi que de la Maison Paroissiale, notre Association organise son « *Loto des Rois* », le **dimanche 14 janvier** à 14h, à l'Arbousière.

Le souhait de notre Association est de faire de cette manifestation, un temps de partage et de rencontre entre anciens et nouveaux du village. Venez donc nombreux afin de retrouver des connaissances et de partager un moment de convivialité, mais en sachant que vous pourrez également tenter de gagner des lots tels que : *jambons crus, mini-séjour, corbeilles garnies, appareils électroménagers... et Hoverboard.*

Restauration sur place.

VELO CLUB

En ce début du mois de décembre, les jeunes coureurs du club, dont nous avons précédemment évoqué les faits d'armes prometteurs, ont récolté les fruits de leur ténacité. En effet, à Jablines (77), lors de la dernière manche de la coupe de France de cyclocross, Plauche Romaric dans la catégorie des juniors et Plauche Victoire dans la catégorie des cadettes, ont gagné leur qualification pour le championnat de France qui aura lieu à Quelneuc (56) en janvier.

Afin que ces performances ne soient pas galvaudées, l'expérience, certes difficile, mais extrêmement bénéfique, acquise lors de ces manches de niveau national de la coupe de France, leur a permis au Beausset (83), de confirmer leur excellente forme du moment en s'emparant des titres de champions PACA (fusion des comités de Provence et Côte d'Azur depuis la nouvelle loi territoriale) de leur catégorie respective.

Au cours de cette journée, un autre coureur du club, Griéco Lucas s'est illustré, dans la catégorie des cadets, en s'emparant du maillot de champion PACA. Ce résultat lui permettra d'être de la fête au niveau national en janvier. On notera enfin, dans cette dernière catégorie, la belle place de Guérin Marius sur la troisième marche du podium.



À l'occasion des journées du téléthon, le club a organisé une randonnée cycliste sur laquelle on a pu compter une cinquantaine de membres du vélo club, en particulier les cyclotouristes et les jeunes de l'école de cyclisme.

Pour conclure, le vélo club profite de cette tribune pour souhaiter à tous de bonnes fêtes de fin d'année, leur présenter ses meilleurs vœux pour 2018 et leur donner rendez-vous, le premier janvier à 17 h, à la salle des fêtes du Thor, pour son traditionnel loto.

*Une pointe d'humour
J'aimerais être un ordinateur,
pour pouvoir redémarrer ma vie
en mode sans échec.*

LA STRADA

Mercredi 10 janvier, 20h30 aux Pénitents



avec A. Ascaride, J.-P. Darroussin, G. Meylan...

Près de Marseille, au creux de l'hiver, Angèle, Joseph et Armand, se rassemblent autour de leur père vieillissant. C'est le moment pour eux de mesurer ce qu'ils ont conservé de l'idéal qu'il leur a transmis, du monde de fraternité qu'il avait bâti dans ce lieu magique, autour d'un restaurant ouvrier dont Armand, le fils aîné, continue de s'occuper...

Vendredi 26 janvier, 20h30 aux Pénitents



avec P. Niney, C. Gainsbourg, D. Bourdon...

De son enfance difficile en Pologne en passant par son adolescence sous le soleil de Nice, jusqu'à ses exploits d'aviateur en Afrique pendant la Seconde Guerre mondiale... Romain Gary a vécu une vie extraordinaire. Mais cet acharnement à vivre mille vies, à devenir un grand homme et un écrivain célèbre, c'est à Nina, sa mère, qu'il le doit. Mais cet amour maternel sans bornes sera aussi son fardeau pour la vie...

LI BON VIVENT

9 et 23 janvier : jeux de société salle Anfos Tavan à 14 h

16 janvier : Gâteau des rois, salle Anfos Tavan à 15 h

27 janvier : Assemblée Générale, Salle Anfos Tavan 17 h, suivie d'un apéritif.

Renseignements :

Martine Jean 06 27 29 76 10

Martine Catin 06 19 03 11 59

ou aslibonv@gmail.com

FRANCE PATCHWORK

Les ateliers de l'association France Patchwork du mois de janvier, auront lieu, de 14h à 17h, salle Anfos Tavan les :

Vendredis 5 et 19 - Jeudis 11 et 25

LE BAN DES ARTS

LE BAN DES ARTS DE GADAGNE
Village en Provence



Les Musicales de l'Orangerie vous proposent, le **dimanche 14 janvier à 16 h**, un concert de musique de chambre, avec des œuvres de Beethoven, Mendelssohn, Prokofiev et Bartok.



Il sera donné par le duo **Gwendal Giguélay (Piano)** et **Louis Rodde (Violoncelle)**, deux jeunes musiciens lauréats de l'émission « Génération Jeunes Interprètes » de France Musique.

Formés au Conservatoire National de Paris, ils sont lauréats de nombreux concours et prix internationaux (*Scaramuzza* à Barcelone, *Musiciens entre guerre et paix* de l'académie Ravel, *Révélation classique* de l'Adami et lauréats de la Fondation Cziffra). Ils se produisent dans de très grandes salles internationales (*Paris, New York, Vienne, Berlin, Londres, Cité Interdite de Pékin*). Ils ont également participé à de nombreux festivals, dont celui de *La Roque-d'Anthéron...*

Domaine de Blanche Fleur,
401, chemin du Moulin Neuf à Gadagne.

La cave Clément proposera une dégustation de ses vins à la fin du spectacle.

Entrée : 15 € (gratuit moins de 12 ans)
10 € pour les groupes (+ de 10 personnes).

Réservation : lebandesartsdgd@gmail.com
ou 04 90 22 22 28

Site : musicalesdelorangerie.fr



Le Ban des Arts a noué un partenariat avec France Musique, au travers de son émission « Génération Jeunes Interprètes », dont la productrice est Gaëlle Le Gallic. Cette dernière a beaucoup entendu parler de Gadagne et des Musicales de l'Orangerie par les musiciens qui s'y sont produits, et elle a souhaité venir sur place visiter les lieux et découvrir le village. Elle a été reçue en Mairie, au cours d'une réception très conviviale.

LES ÉTRENNES

Au 18^e siècle, l'étrénne faisait référence à la première vente du marchand dans sa journée, au 19^e siècle, il indiquait la première utilisation d'un objet, tandis qu'aujourd'hui, il se dit d'un pourboire ou d'une gratification remis à titre occasionnel. Le présent s'est au fil des années transformé pour prendre la valeur de propriété, voire de conquête.

Ainsi, était coutume de dire au XIX^e siècle «avoir l'étrénne d'une femme» pour signifier «lui faire perdre sa virginité». De nos jours l'étrénne peut se lire au même titre que l'expression «Bonne Année, Bonne santé», mais le mot reste encore porteur d'un objet : en général, le calendrier des pompiers ou des éboueurs.



L'étrénne, du latin *strena* («pronostic, signe») est originellement «un cadeau fait un jour de fête pour apporter un bon présage». Gage de bonheur, le mot serait né, dans la Rome antique, d'une forêt sacrée consacrée à une divinité : *Strena*.

D'après la légende, Titus Tatius, qui partageait son trône avec Romulus, avait l'habitude de donner aux dignitaires romains des branches de verveine provenant de ce bois divin, pour signifier un heureux présage à ses invités, qui considéraient la plante dotée de vertus médicinales quasi miraculeuses. Si l'usage n'a pas gardé la verveine, il a néanmoins conservé l'aspect festif et symbolique des étrénnes le 1^{er} janvier (du latin *Janus*, patron de tous les commencements).

Et, comme dit le proverbe:
«À bon jour, bonne étrénne».

Un brave ome s'és enana

I a quàuqui jour d'acò, alor que veniéu de faire lou tour di toumbo familialo dóu cementèri e que mountave sus Caucabèu vèire jouga li boulomano, m'arrestère vers André Geren, sachènt que si porto eroun duberto, per vèire coumo anavo. Lou troubère forço anequeli. Es tout bèu just se bredouillavo quàuqui mot. L'escoutère quàuqui moumenet, pièi m'en anère.

Dousjour maitard, a ma grandosouspresso, uno de si chatouno que s'òcupavo d'èu, me sounère pèr nous dire qu'èro defunta lou lendeman de ma vesito! Maugrat ma tristesso, me dise que pèr èu fugué un soulajamen, amor qu'a feni de souffri.

Gardaraid'éulousouvenid'untravaiairedela terro que, se m'engane pas, fugué lou darnié païsan à oubra emé soun chivau, amor que tóuti lis àutri avien un tratour. Lou vese encaro descèndre, de bon matin, asseta sus l'escambarloun de sa jardinièro, cargado de manto e un òutis, pèr ana fatura uno terre o sega un moucèu de prad devers lou quartié di Matouso o adurre un viage de rasin a la cavo, proche de la garo.

Alor, sa despartido es pèr iéu, la fin d'uno visioun de la campagno d'antan, coumpletamen cultivado, monte à l'ouro d'aro se vèi quasimen plus que de terro enermassido, compte tengu que i'a quasimen plus un jouine pèr prendre la seguido de si parènt.

Vuei semblon poussa soulamen d'en pertout, d'oustau, de magasin de touto meno o de renguielo d'HLM, que se vèi tout de long de la routo.

La despartido de moun ami Gerent, m'aduse a tout aquéli refleissioun mai, subretout, à n'aquele de pas perdre lou souveni d'un ome di bon.

Un brave homme s'en est allé

Il y a quelques jours, alors que je venais de faire le tour des tombes familiales du cimetière, et que je montais sur Campbeau voir jouer les boulomanes, je m'arrêtais chez André Géren, sachant ses portes toujours ouvertes, pour prendre des nouvelles. Je le trouvais très fatigué, ayant du mal à bredouillait quelques mots. Je l'écoutais quelques instants, puis je m'en allais.

Deux jours plus tard, à ma grande surprise, une de ses filles qui s'occupait de lui, me téléphona pour nous dire qu'il était décédé le lendemain de ma visite. Malgré ma tristesse, je me dis que pour lui c'était un soulagement, puisqu'il avait fini de souffrir.

Je garderai de lui le souvenir d'un travailleur de la terre qui, si je ne me trompe pas, fut le dernier paysan à œuvrer avec un cheval, alors que tous les autres avaient des tracteurs.

Je le revois encore descendre de bon matin, assis sur la ridelle de sa jardinière chargée d'outils, pour aller labourer une terre ou faucher un pré dans le quartier des Matouses, ou porter un voyage de raisins à la cave coopérative, près de la gare.

Son départ représente pour moi, la fin d'une image de la campagne d'autrefois, entièrement cultivée, là où aujourd'hui, on ne voit quasiment plus que des terres en friches, sans doute faute de jeunes pour prendre la suite de leurs parents.

Seuls semblent pousser de partout aujourd'hui, des maisons, des magasins de toutes sortes ou des rangées de HLM qu'on voit tout le long des routes...

Le départ de mon ami Gérent, m'a conduit à ces réflexions, mais surtout, à celle de conserver le souvenir d'un homme bon.

Pèire Courbet, de Castèunòu

LE MATIN DES ÉTRENNES

Ah ! Quel beau matin que ce matin des étrénnes !
Chacun, pendant la nuit, avait rêvé des siennes
Dans quel songe étrange où l'on voyait joujoux,
Bonbons habillés d'or, étincelants bijoux,
Tourbillonner, danser une danse sonore,
Puis fuir sous les rideaux, puis reparaître encore !
On s'éveillait matin, on se levait joyeux,
La lèvre affriandée, en se frottant les yeux...
On allait, les cheveux emmêlés sur la tête,
Les yeux tout rayonnants, comme aux grands jours de fête,
Et les petits pieds nus effleurant le plancher,
Aux portes des parents tout doucement toucher...
On entrait !... puis alors les souhaits... en chemise,
Les baisers répétés, et la gaieté permise !

Arthur Rimbaud

LE BM VOUS SOUHAITE UNE

BONNE ANNÉE 2018

